



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de FAYL-BILLOT

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

FORMATION BREVET PROFESSIONNEL Responsable d'Entreprise Agricole à orientation maraichage biologique









Version du document : 04/10/2023

C.F.P.P.A. de Fayl-Billot

2 Place de la Mairie – 52 500 FAYL-BILLOT - Tél : 03.25.88.59.90 E-mail : cfppa.fayl-billot@educagri.fr et contact@ecoledevannerie.fr Site : https://lpahorticole.faylbillot.fr

N° SIRET : 195 207 410 000 18 - NDA : 21 52 P 000 152





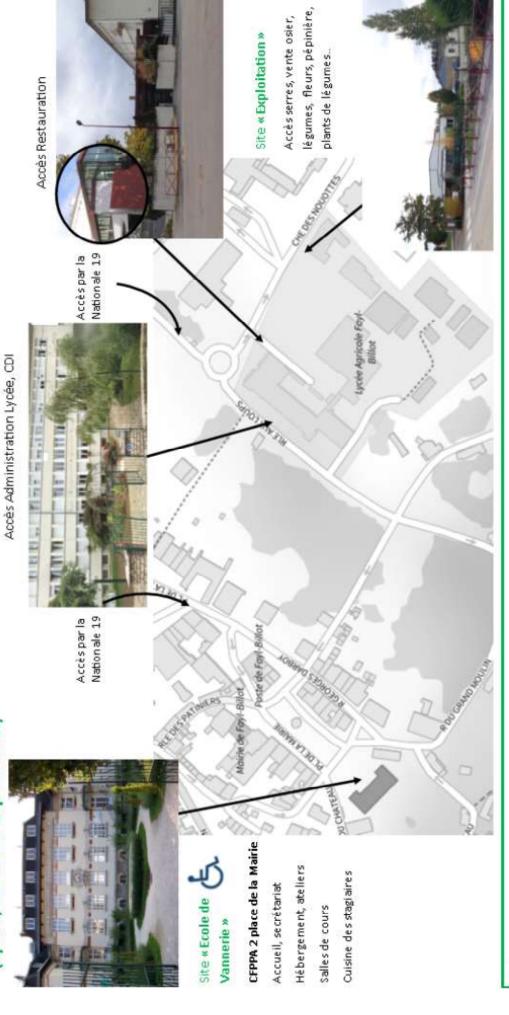




Plan d'accès à l'EPLEFPA de Fayl-Billot

(Lycée, CFPPA et Exploitation)

Site « Lycée » 5, ruelle aux loups 52500 FAYL-BILLOT



Accès :

- En voiture : par la Nationale 19 depuis Langres ou Vesoul, parking sur la place de la Mairie
- Par letrain: le train dessert la gare de Culmont-Chalindrey (à 14 km de Fayl-Billot). Il existe un service de transport à la demande pour se rendre en gare ou en repartir. Horaires et réservation sur https://linggo.fr/mobilite-gares ou au 0 800 330 130.

Un centre public de formation avec pour missions

De former aux métiers

- de l'aménagement paysager (, jardinier paysagiste, architecture végétale à base d'osier, espaces verts, ...)
- de la vannerie
- de l'osiériculture
- du paillage de sièges
- du cannage de sièges
- du maraîchage biologique

De travailler en étroite collaboration avec les professionnels

- L'Union Nationale des Entreprises du paysage (UNEP)
- Le Comité de Développement et de Promotion de la Vannerie (Haute-Marne)
- Le Syndicat des Osiériculteurs Français
- Le Syndicat des Vanniers Professionnels Français
- Le Groupement des Agriculteurs bio de Haute Marne (GAB)
- La Fédération Régionale de l'Agriculture bio de Champagne Ardenne (FRAB)
- L'ARDEAR (Grand Est) (Association pour le développement d'une agriculture paysanne)
- La Mission métiers d'Art Grand Est

De participer à la dynamique de territoire du sud Haut-Marnais

- par son implication dans la vie du territoire
- par sa mise à disposition de locaux

De rayonner en France et à l'étranger

Formations pour:

- la métropole
- l'Outre-mer
- l'Europe (Suisse, Belgique, Espagne, Allemagne, Pologne...)

Et qui bénéficie des financements

- des entreprises
- des Conseils Régionaux
- de l'Etat via le Pôle Emploi
- des Organismes collecteurs de fonds de formation Opérateurs de Compétences (OPCO)

Le CFPPA c'est aussi ...

Des formations de longue durée

Formations diplômantes:

- Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole «Jardinier Paysagiste» (9 mois)
- Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole » Osiériculture Vannerie (10 mois)
- Brevet Professionnel « Responsable d'Entreprise Agricole » Maraichage Biologique (10 mois)
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Vannerie (10 mois)

Formation qualifiante:

 Module complémentaire au BP REA Osiériculture Vannerie : « Perfectionnement au Design vannier » (2,5 mois)

Des formations de courte durée

- En Architecture Végétale (utilisation de l'osier vivant ou stabilisé pour des décors de jardins)
- En Vannerie (initiation et perfectionnement)
- Une Université d'été de la vannerie : une offre de formations variées sur 4 jours (début juillet)
- En Paillage de sièges
- En Cannage de sièges
- En jardinage bio
- En aménagements paysagers

Des formations individualisées

qui s'articulent à partir du projet des bénéficiaires en lien avec les domaines de compétences du CFPPA.

De l'accompagnement à

la VAE : Validation des acquis de l'expérience

Des formations pour les publics en insertion

- en espaces verts
- en maraichage biologique

des locaux et installations spécifiques accessibles pendant la formation :

- Un atelier Jardin Espace Vert (sur le site de l'Exploitation) et un plateau technique sur l'établissement
- Un atelier d'agroéquipement (sur le site de l'Exploitation)
- Une serre de maçonnerie paysagère
- Un Centre de Documentation et d'Information
- Une salle informatique

La possibilité de louer une chambre pendant le temps de la formation

La possibilité d'avoir accès à la restauration collective (hors week-end et vacances scolaires) ou à une petite cuisine

... et une équipe à l'écoute de vos attentes

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de FAYL BILLOT, vous propose une formation

BREVET PROFESSIONNEL « RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE » A orientation Maraîchage Biologique

Dans le cadre de la formation professionnelle continue

OBJECTIFS

Permettre aux candidats :

D'acquérir les connaissances et les compétences d'un chef d'exploitation

- ✓ en production maraîchère
- ✓ en production de légumes de plein champ
- ✓ en gestion et comptabilité d'une exploitation de maraîchage biologique
- ✓ en commercialisation
- ✓ en transformation légumière et fruitière
- ✓ dans la filière maraîchage biologique française
- ✓ en gestion des ressources humaines

De construire leur projet professionnel intégré sur un territoire

DUREE ET DELAIS D'ACCES

1400 heures, réparties en 7 unités capitalisables dont 455h en conditions réelles de travail (stage en entreprise)

Une session par an de février à décembre

PUBLIC VISE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Pour les personnes en situation de handicap, un référent handicap est à votre disposition (contactez le centre de formation)

Le BP REA est accessible :

Aux candidats âgés de dix-huit ans au moins, qui bénéficient de l'une des modalités de formation prévues au livre III de la sixième partie du code du travail

Ces candidats doivent justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date d'évaluation de la dernière unité capitalisable permettant de délivrer le brevet professionnel.

Ces candidats doivent également justifier, lors de l'entrée en formation, de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole ou d'un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur.

Les candidats ne justifiant pas des diplômes mentionnés ci-dessus doivent attester, avant l'entrée en formation, soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein en lien avec la finalité du diplôme postulé, soit de l'équivalent de trois années à temps plein.

Les candidats devront se présenter à un entretien de recrutement :

- pour la vérification des pré-requis
- pour un entretien avec un jury (professionnels et formateurs), et la présentation par le candidat de son projet professionnel et de sa motivation

FORMATION

Conduisant au diplôme du Ministère de l'Agriculture :

BP REA de niveau 4 qui confère la capacité professionnelle agricole : fiche RNCP 29257 Un ordinateur portable personnel est indispensable pendant la formation.

La formation a lieu en présentiel, cependant, en cas de force majeure et de passage en distanciel, du matériel informatique (ordinateur, tablette, smartphone) ayant une connexion internet sera nécessaire.

FINANCEMENT

A étudier avec le CFPPA selon le statut du candidat à l'entré en formation : congé individuel de formation, conseil régional, autofinancement, co-financement, etc.

REMUNERATION

Selon la législation en vigueur

A étudier avec le référent Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi ou avec l'entreprise pour les salariés

BREVET PROFESSIONNEL « Responsable d'Entreprise Agricole » A orientation Maraîchage Biologique

Durée de formation : 1400 heures de février à décembre dont 945 heures en centre et 455 heures en situation professionnelle

Contenu de la formation : 7 Unités Capitalisables (UC)

Capacité 1 - Se situer en tant que professionnel

C 1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

Fondements en biologie et écologie, principaux mécanismes du vivant, étude des écosystèmes et des agrosystèmes, interactions entre les différentes composantes des systèmes étudiés C 1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

Naissance et évolution des pratiques agricoles au fil du temps, fonctionnement et enjeux de l'agriculture contemporaine, modes de productions et attentes sociétales, principales problématiques et solutions émergentes, positionnement des projets professionnels

Capacité 2 - Piloter le système de production

C 2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements Identification des finalités du chef d'entreprise, qui façonnent sa stratégie de développement, analyse de l'environnement de l'entreprise pour identifier ses atouts/contraintes, adaptation du système de production aux influences extérieures

C 2.2- Gérer le travail

Notions de droits du travail, d'organisation des activités et tâches, ergonomie des postes de travail, efficience du système de production d'un point de vue utilisation de la main d'œuvre et préservation du capital santé des travailleurs. Adéquation entre les moyens matériels mis en œuvre et les objectifs de production

Capacité 3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (support de production = maraichage biologique)

C 3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions Articulation des activités de production dans l'objectif de construire un agroécosystème cohérent, analyse de la durabilité d'un système agricole

C 3.2- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions Pratique des gestes techniques de base nécessaires à la production maraichère et fruitière : implantation de la culture, entretien et protection phytosanitaire, récolte, parage, préparation à la commercialisation...

Capacité 4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

C 4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technicoéconomiques et financiers

Principes de base de la comptabilité agricole, production de documents de résultat, soldes intermédiaires de gestion, budget de trésorerie, calculs de coûts et de rentabilité C 4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

Etude et choix des différents statuts pour un projet d'installation professionnel

Capacité 5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise

C 5.1- Commercialiser un produit ou un service

Stratégie commerciale, adaptation de l'offre à la demande, identification d'opportunités nouvelles, communication publicitaire

C 5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

Négociation d'un acte commercial, réponse à une commande, participation à projet alimentaire territorial, respect d'un cahier des charges...

Capacité 6 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole

C 6.1 : Elaborer l'itinéraire technique de la production

Qualité de l'itinéraire technique : le candidat élabore un itinéraire technique qui tient compte des facteurs de production et des objectifs poursuivis

Intégration dans le système : le candidat met en lien l'itinéraire technique de l'atelier avec le système de production global de l'entreprise

C 6.2 : Réaliser les travaux de l'atelier de production

Organisation du travail : le candidat met en place une organisation du travail adaptée au contexte Qualité du travail : la réalisation et le résultat du travail sont adaptés à la production

Capacité 7 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : Transformer la production de fruits ou de légumes

Transformation de la production végétale (fruits, légumes, plantes aromatiques...) dans le respect de la règlementation et en accord avec les objectifs de l'exploitation (rentabilité, gestion du temps de travail, utilisation de l'espace et orientation des productions)

C 7.1 : Organiser l'atelier de transformation de fruits ou légumes

Fonctionnalité de l'atelier : les choix d'équipements et d'organisation de l'espace permettent une optimisation du travail

Optimisation de l'organisation : l'organisation choisie traduit la recherche du meilleur compromis coûts/moyens

C 7.2 : Réaliser les opérations liées à la transformation de fruits ou légumes

Qualité de la transformation : le mode opératoire du candidat permet la réalisation d'un produit de qualité qui répond aux objectifs de commercialisation

Qualité de la conservation et du stockage : le candidat met en œuvre un processus de conservation et de stockage adapté au produit et au mode de commercialisation

Les aspects liés à la création d'entreprise agricole ou à la reprise d'entreprise agricole sont intégrées à la formation.

Parcours de formation

Le contenu de la formation est adapté en fonction des niveaux de formation des candidats, de leurs diplômes antérieurement acquis, de leurs projets professionnels et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pendant la formation.

Taux de réussite aux examens, d'insertion professionnelle et de satisfaction au CFPPA

Formation	Taux de réussite aux examens¹	Taux de retour à l'emploi ou d'installation dans les	Taux de satisfaction ²
-----------	----------------------------------	---	-----------------------------------

				6 mois					
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
BP REA MB	70%	80%	100%	71%	83%	67%	100%	100%	100%

¹ des bénéficiaires s'étant présentés aux examens

Pas de session en 2022 et 2023.

La poursuite de formation après un BP REA

Après un BP REA il est possible d'intégrer le dispositif de l'espace test sur l'exploitation de l'établissement (Cf modalités de la Région Grand Est).

Le plan de professionnalisation personnalité (PPP) qui permet de palier d'éventuelle lacune et d'acquérir des compétences complémentaires au BP REA. Se référer au Point Accueil Installation (PAI).

² pourcentage de bénéficiaires satisfaits ou très satisfaits

Le BP REA, une formation pour un chef d'entreprise agricole

Production maraichère et fruitière :

- -Connaissance des itinéraires techniques
- -Agronomie
- -Techniques culturales
- -Récolte et conditionnement
- -Utilisation des matériels agricoles
- -Agroforesterie
- -Gestion de l'eau

Connaissance des agroécosystèmes :

- -Biologie
- -Ecologie
- -Agroécologie
- -Lecture de paysages
- -Initiation au diagnostic de biodiversité
- -Conception d'un agrécosystème résilient

<u>Commercialisation:</u>

- -Participation à la dynamique locale
- -Adaptation des productions à la demande
- -Positionnement commercial
- -Négociation d'une vente, d'un contrat
- -Participation à un évènement professionnel (Festival, JPO, Foire Bio...)

<u>Transformation des fruits et légumes :</u>

- -Respect de la réglementation
- -Valorisation de la production
- -Diversification de l'offre
- -Adaptation à la demande

Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole à orientation Maraichage Biologique

Outils professionnels transversaux :

- -Mathématiques professionnelles
- -Communication
- -Informatique

Gestion d'entreprise :

- -Comptabilité
- -Statuts juridiques, sociaux et fiscaux
- -Stratégie économique et financière
- -Positionnement professionnel
- -Elaboration d'un projet professionnel

<u>Petit élevage dans un objectif</u> <u>agroécologique :</u>

- -Analyse des ressources disponibles
- -Identification des besoins des différentes espèces animales
- -Conduite d'un atelier de petit élevage

- -Cours théoriques actifs, enseignement par les pairs
- -Périodes d'activité sur l'exploitation maraichère de l'établissement
- -Chantiers chez les professionnels
- -Stages, visites d'entreprises
- -Travail personnel
- -Utilisation d'ateliers de transformation professionnels
- -Préparation de documents professionnels (plan d'entreprise, prévisionnel...)

FICHE DE PRE-INSCRIPTION AU BP REA Maraîchage biologique

1. RENSEIGNEMENTS:

MIIe-Mme-M. NOMPRENOM
Date et lieu de naissance
Situation de famille : Marié(e) – Célibataire – Concubin(e) – Divorcé(e) (Rayer les mentions inutiles)
Adresse
Code Postal Ville
Téléphone (obligatoire)E-mail
Si vous êtes salarié (à remplir obligatoirement) :
Emploi actuel
Nom et adresse de l'employeur
Si vous êtes demandeur d'emploi :
Emploi précédent
Date d'inscription à POLE EMPLOI (obligatoire)
ldentifiant POLE EMPLOI (obligatoire) Etes-vous rémunéré actuellement ? □ OUI □ NON
Si oui : POLE EMPLOI RSA AUTRES (préciser) :
Nom et adresse de l'organisme de prise en charge de la formation (à compléter si c'est le cas)
Fait à
Le

Signature













Note aux candidats à la formation

BREVET PROFESSIONNEL « Responsable d'Entreprise Agricole » Spécialité Maraîchage biologique

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Durant les journées de recrutement pour la formation conduisant au Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole spécialité « Maraîchage biologique », vous aurez à présenter votre projet professionnel à l'oral devant le jury. Ce jury est composé de la directrice du CFPPA, de formateurs et de professionnels maraîchers en production biologique.

Ce projet doit obligatoirement faire l'objet d'un document écrit qui sera conservé par le CFPPA, et qui doit être joint à la fiche de pré-inscription.

Ce projet, qui doit être convaincant et réaliste, portera sur les points suivants :

- * Motivation pour faire cette formation de 10,5 mois
- Motivation pour le métier de maraîcher en production biologique
- Connaissances que vous avez du métier
- Rencontres que vous avez pu faire avec des professionnels
- Stages ou emplois dans des exploitations maraichères si vous en avez déjà fait en précisant : date, lieu, structure ayant assuré la formation ou l'embauche
- Projet professionnel proprement dit avec
 - Introduction du projet professionnel et la situation géographique
 - Présentation de l'environnement (facteurs favorables au lancement de la production maraîchère, le marché, le statut fiscal ou social)
 - Les moyens disponibles de production
 - Les différentes activités envisagées
- Et tout autre point qui vous paraît important

MERCI DE JOINDRE UN CV ACTUALISE

La directrice du CFPPA, Josiane MOILLERON